

Commune de LA GENEYTOUSE

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20220331-D2022-10-DE
Date de télétransmission : 04/04/2022
Date de réception préfecture : 04/04/2022

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2022-10 en date du 31/03/2022 approuvant le compte administratif 2021 du budget « lotissement des Genêts » :

Présents : MM. FAUCHER Alain, ALLAMARGOT Béatrice, ARMAND Thierry, AUBERGER Marie-Sophie, BESSE Magali, BLIN Matthieu, CASTANET Christine, DESROCHE Roger, DUBREUIL Marc, DUFOUR Dominique, JACQUET Michel, LATOUR Christelle.

Absents excusés : GILLES Dominique (procuration à FAUCHER Alain), JAUNEAU Bernard (procuration à FAUCHER Alain), THEYS Antony (procuration à AUBERGER Marie-Sophie)

Mme Christine CASTANET a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	3	11	12	12	0

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 du budget « lotissement des Genêts », après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) **LUI DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif du budget, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultat reportés				21 906,33	0,00	21 906,33
Opérations de l'exercice	455,00	455,00	175 455,00	175 000,00	175 910,00	175 455,00
TOTAUX	455,00	455,00	175 455,00	196 906,33	175 910,00	197 361,33
Résultats de clôture		0,00		21 451,33	0,00	21 451,33
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		0,00		21 451,33		21 451,33
RESULTATS DEFINITIFS		0,00		21 451,33		21 451,33

2°) **APPROUVE**, hors présence du Maire, à l'unanimité le compte administratif 2021 du budget « lotissement des Genêts »

A La Geneytouse, le 04 Avril 2022

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 04 avril 2022